

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

4 juillet 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 4 juillet 2016, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Claude Laroche,
M^{mes} les conseillères Ginette Charrette,
Karen Godbout et Valérie Rancourt

Étaient absents : M^{me} la conseillère Diana Bruneau et M. le conseiller Vital Carrier.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2016-07-93 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

M. Réal Rancourt demande pourquoi entend-on parler de fusion municipale à la télévision et dans les journaux.

M. le maire Pierre Godbout répond que ce sujet sera élaboré, un peu plus tard dans l'assemblée, lors du rapport d'activité du maire.

M. Gaétan Rancourt demande si le conseil a autorisé la vente de la partie de terrain entre lui et David Perreault.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale confirme que M. le maire Pierre Godbout désire en discuter en séance de travail avant d'apporter le sujet en séance ordinaire.

2016-07-94 Adoption du procès-verbal du 6 juin 2016

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 soit adopté tel que rédigé.

2016-07-95 Approbation des comptes

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 75 865.07 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2016-07-96 Octroi du contrat pour le déneigement du réseau routier

Suite à une demande de soumission pour le déneigement du réseau routier municipal, une seule soumission a été reçue à la municipalité de Poularies.

En conséquence, il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité que le contrat pour le déneigement du réseau routier soit accordé à Bélanger & Fille pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 1^{er} mai 2017 et du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} mai 2018 inclusivement. Le montant accordé pour le déneigement est 44 850 \$, excluant les taxes, pour l'année 2016-2017 et 45 757 \$, excluant les taxes, pour l'année 2017-2018.

Le présent contrat inclut également le sablage du réseau routier par l'entrepreneur lorsque nécessaire. La municipalité fournit le sable, le chargement se fera par l'employé municipal selon son horaire de travail régulier, en dehors des heures régulières le chargement se fera par l'entrepreneur avec les équipements de la municipalité. La réserve de sable sera entreposée dans la cour du garage municipal situé au 708, avenue Baril Ouest à Poularies et le chargement sera effectué à cet endroit.

Le tarif comprend la surcharge de carburant à moins que le prix du carburant s'élève à plus de 1.45 \$ du litre.

Ce contrat ne comprend pas le nivelage du réseau routier. Lorsque nécessaire les travaux de nivelage sont entièrement à la charge de la municipalité.

La Municipalité de Poularies fournit également à l'entrepreneur un emplacement au garage municipal pour entreposer le camion durant la période de déneigement. Aucun frais ne sera chargé à l'entrepreneur pour ce service.

Il est également proposé et résolu que le maire, M. Pierre Godbout et M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale soient autorisés à signer conjointement ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2016-07-97 Révision budgétaire 2016 de l'O.M.H.

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2016 de l'Office municipal d'habitation. Ce budget mentionne une augmentation de 1 330 \$ de la contribution de la municipalité de Poularies.

2016-07-98 Autorisation de dépense concernant le projet du pacte rural

Attendu qu'une subvention a été accordée pour la réfection du terrain de base-ball, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses pour ces travaux pour un maximum de 20 800 \$.

2016-07-99 Responsable de la bibliothèque

Suite à la démission de M^{me} Sophie Dallaire au poste de responsable de la bibliothèque municipale, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M^{me} Kate Morin en tant que nouvelle responsable de la bibliothèque.

2016-07-100 Cylindre appareil respiratoire

Suite à une visite d'entretien des appareils respiratoire du service des incendies, l'entreprise Pyromont a avisé que 2 des cylindres ne sont plus conformes aux normes exigées.

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux cylindres d'appareil respiratoire en aluminium remis à neufs au prix unitaire de 225 \$ avant taxes.

Période de question

M. Réal Rancourt mentionne que lors de la fusion entre Macamic Paroisse et Macamic Ville les taxes ont augmenté.

M. Pierre Godbout indique qu'à ce stade, il n'a aucunement été question de taxation. De plus, le projet de regroupement municipal est seulement au stade préliminaire.

Suite à la discussion qui a eu lieu lors de l'approbation des comptes concernant les coûts d'électricité à la caserne. M. Réal Rancourt confirme que les camions de pompiers sont continuellement branchés.

M. Pierre Godbout signale que nous allons vérifier les raisons de ces coûts élevés.

M. Gaétan Rancourt demande si ça serait possible de débloquer un budget pour que le Comité des Loisirs ait 5 tables de pique-nique pour l'activité « Les fous du pick-up ».

M^{me} Katy Rivard propose que le Comité des Loisirs fasse une demande écrite à la municipalité pour tous leurs besoins de l'an prochain afin que les élus étudient la requête lors des séances de travail sur le budget qui auront lieu à l'automne.

Séance de travail

Il est convenu qu'aucune séance de travail n'ait lieu en juillet.

2016-07-101 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.